

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n° 12/2018

OBJET : COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE LA CONCESSION GrDF

| | |
|---------------------------|----|
| Conseillers en exercice : | 23 |
| Présents : | 16 |
| Excusés : | 7 |
| Pouvoirs : | 6 |
| Votants : | 22 |

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 28 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 15 juin 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Adjoints,

Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Hélène GARDET, Jean-Pierre MAURIN, Colette ZALMA, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Grégory MARCUCCI, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA, Nathalie d'ESQUERMES, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Christian GORACCI qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Olivia LEVINGSTON, Claudine NAVARRO qui a donné pouvoir à Hélène GARDET, Eric ROMAN qui a donné pouvoir à Pierre BRANCATO, Virginie CHABERT qui a donné pouvoir à Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO qui a donné pouvoir à Jean-François PIOVESANA, Théodore PAPPALO,

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Le Maire rappelle que la distribution de gaz naturel sur le territoire communal de Châteauneuf a été confiée à GrDF par un contrat de concession rendu exécutoire le 31 octobre 1990. Ce contrat a été renouvelé pour 30 ans au 1^{er} septembre 2017.

Le Maire informe les membres du Conseil qu'avec la loi de transition énergétique, les organismes de distribution de gaz naturel ont l'obligation de remettre un rapport annuel à leurs autorités déléguées.

Ce compte-rendu d'activité de la concession (CRAC), apporte des informations d'ordre technique, commercial et financier.

Monsieur le Maire énonce quelques chiffres clés de l'année 2017 :

262 clients (239 en 2016) ;
20 premières mises en service clients ;
4 602 MWh acheminés ;
10,24 km de réseau de canalisations ;
663 147€ : valeur nette réévaluée du patrimoine ;
27 932€ : investissements réalisés sur la concession.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu :

PREND ACTE des données du rapport annuel 2017 de la concession GrDF.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le - 5 JUIL. 2018
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le - 5 JUIL. 2018

